

BAREME HONORAIRES LOCATION ET GESTION

HABITATION – MAISON – APPARTEMENTS – PARKING/BOX

FRAIS DE GESTION

Honoraires sur encaissements	Honoraires TTC
Locaux d'habitation ou mixtes (loi 6/7/89)	8,40% TTC
Locaux meublés	8,40% TTC
Locaux commerciaux / locaux professionnel	8,40% TTC
Autres locaux (garage, entrepôt, box)	8,40% TTC

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES

Garantie des loyers impayés habitation	2,60% TTC sur les sommes quittancées (Dont 0,62% de frais de gestion)
Garantie des loyers impayés locaux commerciaux	4,00% TTC sur les sommes quittancées (Dont 0,50% de frais de gestion)
Déclaration administrative (permis de louer, conformité)	70,00€ TTC
Etablissement diagnostics ERNT	30,00€ TTC
Frais administratifs	3,60€ TTC
Prestations complémentaires (expertises)	Sur demande avec devis
Remplacement DAAF à date de péremption	50,00€ TTC
Aide à la déclaration foncier	40,00€ TTC
Frais de résiliation anticipé	120,00€ TTC

HONORAIRES DE LOCATION AVEC GESTION

A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR	Surface ≤ 40m ²	41m ² ≤ S 60m ²	61m ² ≤ S 80m ²	Surface ≥ 81m ²
Entremise et négociation	120€ TTC			
A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR ET LOCATAIRE	Surface ≤ 40m ²	41m ² ≤ S 60m ²	61m ² ≤ S 80m ²	Surface ≥ 81m ²
Visites, constitution dossiers, rédaction bail	10€ / m ²	9€ / m ²	8€ / m ²	7€ / m ²
Etat des lieux entrée	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²
Etat des lieux sortie	Offert			
Locaux de droit commun	50% locataire		50% propriétaire	

HONORAIRES DE LOCATION SANS GESTION

A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR	Surface ≤ 40m ²	41m ² ≤ S 60m ²	61m ² ≤ S 80m ²	Surface ≥ 81m ²
Entremise et négociation	120€ TTC	120€ TTC	120€ TTC	120€ TTC
A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR ET LOCATAIRE	Surface ≤ 40m ²	41m ² ≤ S 60m ²	61m ² ≤ S 80m ²	Surface ≥ 81m ²
Visites, constitution dossiers, rédaction bail	10€ / m ²	9€ / m ²	8€ / m ²	7€ / m ²
Etat des lieux entrée	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²
Etat des lieux sortie	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²
Locaux de droit commun	50% locataire		50% propriétaire	

HONORAIRES MAXIMUMS DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE VENDEUR / BASCULEMENT DES HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR EN CAS DE SUCCESSION

Prix de vente	Habitation / Terrain / Commercial / Professionnel
De 1€ à 30 000€	4 000,00€ TTC
De 30 001€ à 100 000€	8% TTC
De 101 000€ à 200 000€	7% TTC
De 201 000€ à 300 000€	6% TTC
De 301 000€ à 400 000€	5,5% TTC
De 401 000€ et au-delà	5 % TTC

Tarifs en vigueur au 1 Janvier 2026

La délivrance d'une note est obligatoire